

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

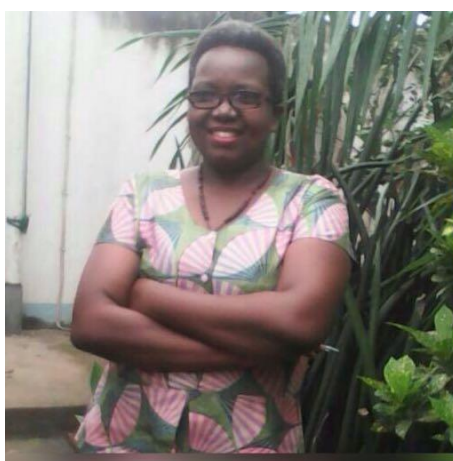
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 91 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 25 au 31 décembre 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 31 décembre 2017, au moins 475 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

0. INTRODUCTION..... 4

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME 4

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE..... 4

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 4

I.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES..... 5

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE 5

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET/OU DES ADMINISTRATIFS 6

II. AUTRES FAITS RAPPORTES 8

II.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE..... 8

II.2. ACTES D'INTIMIDATION PAR DES IMBONERAKURE..... 8

III. CONCLUSION..... 9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

FNL : *Front National de Libération*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et le Développement*

OPJ : *Officier de la Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

SOSUMO : *Société Sucrière du Mosso*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 6 personnes tuées dont 4 cadavres, 1 personne portée disparue, 4 torturées et 31 arrêtées arbitrairement.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, de disparition, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le phénomène de justice populaire et/ou règlement de compte continue à se manifester dans différents coins du pays.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des arrestations arbitraires liées au vote du referendum pour le changement de la constitution ont été relevés dans ce bulletin.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commun et province Rumonge

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2017 indique qu'en date du 18 décembre 2017, un corps sans vie d'une jeune fille du nom de Butoyi, âgée de 20 ans, résidant sur la colline Muhuzu, zone Minago, commune et province Rumonge, a été retrouvé dans la rivière Ruzibazi qui sépare la commune Rumonge et la commune Bugarama.

Le chef de colline Muhuzu parle d'un cas de suicide mais d'autres sources sur place demandent des enquêtes pour déterminer les circonstances de sa mort car ce n'est pas la première fois que des corps sont retrouvés dans cette rivière.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bukemba, province Rutana

En date du 28 décembre 2017, dans le quartier F de la SOSUMO, commune Bukemba, province Rutana, un corps sans vie d'un agent de sécurité de la compagnie SAGAR, Amour Barihuta, originaire de la colline Gifunzo, zone, commune et province de Rutana, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été retrouvé chez lui avec une corde autour de la gorge. Selon des sources

sur place, il a été tué par des inconnus qui l'ont par la suite pendu dans sa maison pour simuler un suicide. Selon les mêmes sources, la position du cadavre montre que ce n'est pas un suicide.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 25 décembre 2017, vers 8 heures, sur la colline Murengeza, commune Mpanda, province Bubanza, un corps sans vie d'Onesphore Nduwayo, planton du CDS Murengeza, a été retrouvé enterré au bord de la rivière Mpanda. Selon des sources sur place, Onesphore Nduwayo avait été enlevé à son domicile et sa chèvre volée par des inconnus en date du 23 décembre 2017. Le chef de poste de la police Mpanda indique que des enquêtes ont déjà commencé.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 29 décembre 2017, vers le matin, un corps sans vie de Tamari, élève en seconde au Lycée communal de Rubirizi, fille d'un prénommé Pierre, résidant dans la zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, a été retrouvé pendu sur un palmier. Elle a été tuée par des inconnus. Selon des sources sur place, Tamari était portée disparue au moment où elle était allée puiser de l'eau en date du 28 décembre 2017, vers 14 heures. Selon les mêmes sources, un drapeau du parti CNDD-FDD a été trouvé sur le lieu de l'incident.

1.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Rugazi, province Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2017, indique qu'en date du 22 décembre 2017, vers le soir, au bar « Lianny » de Muzinda, zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, Olivier Butoyi, âgé de 28 ans, fils d'Antère Kubwimana et Anastasie Nzeyimana, représentant provincial des jeunes du parti MSD à Bubanza, résidant sur la sous colline Ruyange, colline et zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, a été enlevé par des gens non identifiés en tenues civiles accompagnés par un OPJ de poste de police de Muzinda prénommé Berchmas, venus dans un véhicule de type Jeep en provenance de Bujumbura. Selon nos sources, Olivier Butoyi avait fui lors des manifestations de 2015 vers le Kenya et venait de passer 8 mois de retour au Burundi. Selon les mêmes sources, le mobile de son enlèvement est lié à son appartenance politique car il avait refusé aux autorités du CNDD-FDD de diviser son parti MSD et d'adhérer au parti CNDD-FDD.

1.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 décembre 2017 indique qu'en date du 17 décembre 2017, sur la colline Rama, commune Rango, province Kayanza, Salvator Ntirampeba, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tabassé par deux Imbonerakure, Appolinaire Ncutinamagara et Philbert Bigirimana. Ils lui disaient qu'ils vont même lui faire manger des excréments jusqu'à ce qu'il adhère au parti CNDD-FDD. Salvator Ntirampeba reçoit des soins de santé au CDS Gasenyi.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 28 décembre 2017, à la 5^{ème} avenue en commune Gihanga, province Bubanza, Ezéchiel Mahoro représentant des jeunes du FNL aile d'Agathon Rwasa en commune Gihanga et membre du conseil communal de la même commune, a été torturé par des Imbonerakure et des policiers qui venaient de l'arrêter. Selon des sources sur place, Ezéchiel a été arrêté avec 4 autres membres du parti FNL, accusés de tenir une réunion illégale et de sensibiliser à voter « NON » au prochain référendum pour le changement de la constitution.

Une personne torturée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 27 décembre 2017, sur la colline Butaramuka, commune Mugina, province Cibitoke, Jean Bukuru, âgé de 23 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, cultivateur, a été torturé par des jeunes Imbonerakure conduits par un certain Mababa. Selon des sources sur place, Jean Bukuru a été accusé de faire la propagande anti référendum. La victime a été conduite au CDS Nyeshenza.

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 30 décembre 2017, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Libère Nzoyisaba, pasteur de l'Eglise Baptiste et membre du parti MSD a été poignardé par des Imbonerakure Lazare Niyimbonera alias Canke et Alexis Kubwimana alias Idiamini. Ils l'accusaient de ne pas être membre du parti au pouvoir. Il est actuellement dans un état critique.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET/OU DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 26 décembre 2017, sur la colline Rutoke, zone Rugari, commune et province Muyinga, Asman Bakundukize a été arrêté par le responsable provincial du SNR, Gérard Ndayisenga. Bakundukize a été violemment battu par les agents de sécurité dudit responsable quand il tentait de résister à son arrestation dont il ignorait le mobile. La victime a été arrêtée sur son lieu de travail à Rutoke même où il tenait un petit restaurant.

Vingt personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 26 décembre 2017, vingt jeunes tous originaires des communes de Gashikanwa, Kiremba, Nyamurenza et Ngozi en province Ngozi ont été arrêtés et mis au cachot de la police judiciaire de Muyinga. Ils ont été arrêtés par la police à la périphérie du centre urbain de Muyinga à bord d'un bus qui se rendait en Ouganda. Selon leurs déclarations citées par une source policière, ils allaient en Ouganda à la recherche du travail

Une personne arrêtée en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 25 décembre 2017, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, une femme du nom de Marie Goreth Ntakarutimana a été arrêtée et maltraitée par un Imbonerakure

prénommé Claude, l'accusant d'avoir volé au commerçant Révérien Nasimbanye, lui aussi Imbonerakure, un téléphone portable et une somme d'argent dont il n'a pas voulu dire le montant. Cet Imbonerakure a ensuite appelé les policiers qui ont conduit Marie Goreth au cachot de police de Bugenyuzi. D'après nos sources, Marie Goreth n'a rien volé chez ce commerçant. Les voisins demandent de la relâcher car, en plus qu'elle est victime d'un montage, sa santé est fragile vu qu'elle a une maladie chronique.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 26 décembre 2017, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Bonfils Ndayishimiye a été arrêté par le prénomné Abdoul, un Imbonerakure, puis conduit au cachot de la zone Rubirizi par le prénomné Jérémie, responsable du SNR en commune Mutimbuzi.

Cinq personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 28 décembre 2017, dans l'après-midi, au village III, à la 10^{ème} transversale, commune Gihanga, province Bubanza, cinq membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, Ézéchiel Mahoro, Jean Claude Nsengiyumva, Ernest Nahimana, Alexis Ntahomvukiye et Dominique ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de la brigade de Gihanga. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir organisé une réunion pour faire une propagande contre la nouvelle constitution. Selon les mêmes sources, Ézéchiel Mahoro et Jean Claude Nsengiyumva sont des membres du conseil communal de Gihanga.

Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 29 décembre 2017, Spès Caritas Kabanyana correspondante de la Radio Isanganiro et Désiré Sindayihebura du Groupe de presse Iwacu ont été arrêtés par un OPJ à Gihanga. Selon des sources sur place, les deux journalistes s'étaient rendus dans la commune de Gihanga pour enquêter sur l'arrestation des cinq membres militants du parti FNL aile d'Agathon Rwasa arrêtés en date du 28 décembre 2017, accusés de propagande contre le référendum constitutionnel. Ils ont par la suite été relâchés le même jour.

Une personne arrêtée en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2017 indique qu'en date du 14 décembre 2017, Méthode Bigirimana, de la colline Muganza commune Matongo province Kayanza, a été arrêté sur ordre du parlementaire du CNDD-FDD Gélase Ndabirabe, et conduit au cachot de la commune Matongo. Selon des sources sur place, Méthode avait été libéré provisoirement par le TGI Ngozi en octobre 2017, alors qu'il avait été arrêté pour meurtre. Selon les mêmes sources, lors d'une réunion que Gélase a tenu avec les habitants de la commune Matongo, en date du 14 décembre 2017, le plaignant contre Méthode a soulevé qu'il s'inquiète pour sa libération, et Gélase a ordonné qu'il soit immédiatement arrêté, chose qui a été faite.

II. AUTRES FAITS RAPPORTES

II.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE

Une personne tuée en commune Busiga, province Ngozi

Dans la nuit du 27 décembre 2017, sur la colline Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, Gaudencienne Nizigiyimana, une policière affectée à la commune Busiga, a été tuée poignardée à son domicile. Selon des sources sur places, la victime a été tuée par son domestique, Pierre Nyabenda, qui a pris fuite par la suite.

Une personne tuée en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 2 décembre 2017, sur la colline Mugendo, zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, une personne du nom de Salvator Nyandwi a été tuée. Selon des sources sur place, ce meurtre est lié à la sorcellerie.

II.2. ACTES D'INTIMIDATION PAR DES IMBONERAKURE

Intimidation en commune et province Makamba

Dans la nuit du 25 décembre 2017, vers 3 heures du matin, en commune et province Makamba, des Imbonerakure ont intimé l'ordre de fermer le snack bar « AstonVilla ». Malgré la présence du chef de poste de police dans cette commune et le commissaire régional adjoint, ces Imbonerakure y ont créé du désordre. Les personnes qui étanchaient leur soif ont refusé la fermeture et ces derniers ont appelé le gouverneur. Ce dernier s'est précipité à fermer ce snack bar toute la journée du 26 décembre 2017 malgré l'explication du propriétaire du snack arguant que la sécurité était totale, car les policiers en charge de l'ordre y étaient présents. Le gouverneur Gad Niyukuri a dit que des Imbonerakure le rassurent en matière de sécurité plus que des policiers qui étaient sur place.

Contributions forcées en commune Kayogoro, province Makamba

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 décembre 2017 indique qu'en commune Kayogoro, province Makamba, des enseignants sont contraints de payer une somme de dix mille francs burundais avant d'avoir accès aux documents administratifs comme des bulletins de notation et attestations de service. Cette somme est destinée à la construction d'un immeuble provincial de 6 niveaux. D'autres fonctionnaires comme des chefs de service contribuent une somme comprise entre 80 000 Fbu et 300 000 fbu et cela avant fin janvier 2017.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont signalés.

Des actes d'intimidation, des contributions forcées, commis par des administratifs et des Imbonerakure, issus du parti CNDD-FDD constituent une source de menaces à la population.